

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09
courriel :
accueil@mairieathee.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30-04-2026

L'an deux mille vingt-six

Le six mai à vingt-heures trente minutes

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Adeline BETAÏLOULOUX, Maire.

Etaient présents : Marylène COUSSY, Olivier LATOUR, Marion FROUIN, Vincent DENIZIOT, Thierry CANTEIRO, JEAN-LOUIS LARUELLE, Pascal GIROLET, Patrick CHATELLIER-HUMEAU, Isabelle PAIS, Sandra MARI, Céline BROUCKE, Julien HELLIO, Emilie PETO, Gwenaëlle CARRE, Ludovic DALENÇON, Gaëlle GODEFROY, Claire PERISSAT, Thomas ESTEVAO formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

Secrétaire : Mme Karine PATIN

Pouvoirs :

En exercice 23
Présents 20
Votants 23

Mr Thomas RENAULT ayant donné pouvoir à Mme Emilie PETO
Mr Laurent NEVEU ayant donné pouvoir à Mme Marylène COUSSY
Mme Nelly GIRAUDON ayant donné pouvoir à Mme Gaëlle GODEFROY

2026-30 Approbation du règlement intérieur

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'installation du conseil municipal lors de sa séance du 20 mars 2026 suite aux élections municipales du 15 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de plus de 1000 habitants, le conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation ;

CONSIDÉRANT que le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le conseil municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne dans le respect des lois et règlements en vigueur ;

VU le projet de règlement intérieur du conseil municipal pour le mandat 2026-2032 ci-annexé à la présente délibération ;

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le règlement intérieur pour le mandat 2026-2032 tel que présenté en séance, et annexé à la présente délibération,
- AUTORISE Madame la Maire à signer ledit règlement intérieur ainsi que tout autre document relatif à la présente délibération.

La secrétaire de séance

L'adjointe au MAIRE
Karine PATIN

Karine PATIN

Pour extrait certifié conforme,



La Maire,

Adeline BETAILLOULOUX

Date de transmission à la Préfecture 12 MAI 2026

Date de publication

12 MAI 2026